

Tribune de Karine Traval-Michelet : « Statut de l'élu.e local.e et place des femmes dans nos conseils municipaux : il y a urgence ! »

COMMUNIQUE DE PRESSE

Colomiers, le 15 novembre 2024

Tribune de Karine Traval-Michelet : « Statut de l'élu.e local.e et place des femmes dans nos conseils municipaux : il y a urgence ! »

Alors que s'ouvrira lundi 18 novembre à Paris le 106^e Congrès des maires, Karine Traval-Michelet, maire de Colomiers, vice-présidente de Toulouse Métropole et membre du Bureau de l'Association des Maires de France (AMF), s'exprime sur la nécessaire évolution du statut de l'élu.e local.e et l'urgence d'agir sur la question de la place des femmes dans les conseils municipaux.

Dans cette tribune (version complète à retrouver en pièce jointe), Karine Traval-Michelet déclare notamment :

« Le 17 octobre dernier, notre collègue Camille Pouponneau, maire de Pibrac en Haute-Garonne (31), annonçait publiquement sa décision de mettre un terme au mandat qu'elle occupait depuis 2020. Une fois le « coup de tonnerre » passé localement, la facilité aurait été d'observer cela uniquement par le prisme d'une situation particulière et personnelle. L'agenda médiatique faisant le reste, quelques jours allaient suffire avant de passer à autre chose. »

« **Or, cette nouvelle démission doit nous alerter collectivement.** Elle doit nous alerter car elle s'ajoute à la longue liste des démissions enregistrées dans nos municipalités ces dernières années, et ce partout en France. Sans parler de la proposition du maire de Verdun, Samuel Hazard, qui appelait récemment à une démission généralisée des exécutifs locaux, démunis face aux nouvelles coupes dans le budget des Collectivités territoriales annoncées par le Gouvernement. »

« **La réalité, c'est tout simplement que les maires évoluent depuis de nombreuses années dans une zone grise, bien souvent en première ligne mais trop souvent eseués et manquant de moyens pour répondre aux attentes de leurs administrés et aux besoins de leurs territoires.** »

« **Le constat est sans appel, il faut agir d'urgence.** On ne peut pas appeler à lutter contre une certaine « professionnalisation » de la politique et, en même temps, ne donner aucun moyen à celles et ceux qui souhaitent s'engager de pouvoir le faire sereinement et sur un temps donné. Si l'on souhaite vraiment favoriser l'engagement dans la vie politique, il devient urgent de donner l'envie et les moyens de le faire ! »

« En cela, en tant qu'élu.e locale directement en prise avec ces réalités, **je soutiens l'appel à un véritable choc d'attractivité retranscrit dans la proposition de loi transpartisane portée par Violette Spillebout et de Stéphane Delautrette, et demande aux parlementaires et au Gouvernement d'œuvrer sans attendre pour ouvrir le débat (...)** »

« L'ensemble de ces dispositions de bon sens rejoint d'ailleurs les propositions faites par l'Association des Maires de France en 2023 dans le cadre de ses travaux sur les conditions d'exercice des mandats locaux. Il s'agit ainsi de **sécuriser l'engagement des élus locaux et de**

Colomiers

Communiqué de presse

Le 15/11/2024 11:39

susciter des vocations dans la perspective des prochaines échéances municipales de 2026. **Je propose d'aller plus loin, particulièrement sur la question de la revalorisation des indemnités et de l'engagement des femmes. Cela ne doit pas être un tabou ! »**

« Alors que les récentes annonces budgétaires du Gouvernement, injustes et brutales, impactent considérablement nos collectivités et mettent en péril nos services publics de proximité, que les sacrifices personnels, familiaux et financiers sont croissants pour les élus engagés, **comment susciter encore des vocations, particulièrement chez les femmes, pour assumer des mandats de maires et continuer à œuvrer pour le vivre en commun et les valeurs de la République ? »**

Veillez trouver en pièce jointe l'intégralité de la tribune ainsi qu'une photo de Karine Traval-Michelet (© Emmanuel Grimault - Mairie de Colomiers).

CONTACT

Dimitri Foltran — Direction de la communication
05 61 15 24 42 · dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr